

## TRANSACTION

Prix du mandat de Vente commission comprise	Honoraires TTC	Prix du mandat de Vente commission comprise	Honoraires TTC
Jusqu'à 65 000 €	5 000 €	De 250 001 à 260 000 €	16 500 €
De 65 001 à 70 000 €	5 500 €	De 260 001 à 270 000 €	17 000 €
De 70 001 à 75 000 €	6 000 €	De 270 001 à 280 000 €	17 500 €
De 75 001 à 80 000 €	6 500 €	De 280 001 à 290 000 €	18 000 €
De 80 001 à 85 000 €	7 000 €	De 290 001 à 300 000 €	18 500 €
De 85 001 à 90 000 €	7 500 €	De 300 001 à 310 000 €	19 000 €
De 90 001 à 95 000 €	8 000 €	De 310 001 à 320 000 €	19 500 €
De 95 001 à 100 000 €	8 500 €	De 320 001 à 330 000 €	20 000 €
De 100 001 à 110 000 €	9 000 €	De 330 001 à 340 000 €	20 500 €
De 110 001 à 120 000 €	9 500 €	De 340 001 à 350 000 €	21 000 €
De 120 001 à 130 000 €	10 000 €	De 350 001 à 360 000 €	21 500 €
De 130 001 à 140 000 €	10 500 €	De 360 001 à 370 000 €	22 000 €
De 140 001 à 150 000 €	11 000 €	De 370 001 à 380 000 €	22 500 €
De 150 001 à 160 000 €	11 500 €	De 380 001 à 390 000 €	23 000 €
De 160 001 à 170 000 €	12 000 €	De 390 001 à 400 000 €	23 500 €
De 170 001 à 180 000 €	12 500 €	De 400 001 à 410 000 €	24 000 €
De 180 001 à 190 000 €	13 000 €	De 410 001 à 420 000 €	24 500 €
De 190 001 à 200 000 €	13 500 €	De 420 001 à 430 000 €	25 000 €
De 200 001 à 210 000 €	14 000 €	De 430 001 à 440 000 €	25 500 €
De 210 001 à 220 000 €	14 500 €	De 440 001 à 450 000 €	26 000 €
De 220 001 à 230 000 €	15 000 €		
De 230 001 à 240 000 €	15 500 €	<b>Au-dessus de</b>	<b>6% du prix de</b>
De 240 001 à 250 000 €	16 000 €	<b>450 000 €</b>	<b>vente TTC</b>

**Taux de TVA actuellement en vigueur 20%**

Ces honoraires seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

## GESTION

SERVICE	INITIAL	CONFORT	PRIVILEGE
% de l'encaissement	7 % HT 8,4% TTC	8% HT 9,6% TTC	9% HT 10,8% TTC
<b>PRESTATIONS INCLUSES</b>			
Mise en place du mandat de gestion – Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations – Délivrance des quittances et reçus – Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable – Révision des loyers – Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire) – Décompte lors du départ du locataire – Gestion des provisions pour charges – Tenue de la comptabilité propriétaire – Acompte mensuel des fonds perçus – Reddition trimestrielle des comptes (art.66 du décret du 20/07/1972) – Déclaration de départ du locataire auprès de la perception – Assurance risque locatifs : demande annuelle de l'attestation – Demande de devis pour travaux – Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC			
<b>PRESTATIONS OPTIONNELLES</b>			
Déclaration des revenus fonciers	Hors forfait 90 € TTC par an et par lot	✓	✓
Recouvrement des créances	Pénalités de retard au profit du mandataire	✓	✓
Gestion des sinistres	193€ TTC par dossier	✓	✓
Gestion de l'entretien courant	46 € TTC par heure	✓	✓
Gestion des travaux	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC		✓
Dossier ANAH	250 € TTC		
Conseil et expertise	46 € TTC par heure		
Visite Conseil	150 € TTC	✓	✓

✓ Prestation comprise dans le montant des honoraires

## LOCATION

Pour les baux d'habitation et meublés	
<b>Honoraires HT partagés entre le locataire et le bailleur</b>	
Honoraire de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail	7% du montant des loyers annuels
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3% du montant des loyers annuels
<b>Honoraires à la charge du bailleur</b>	
Honoraire d'entremise et de négociation	100 € TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014

Plafond des honoraires à la charge du locataire	Zone tendue	Zone non tendue
Honoraire de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € / m <sup>2</sup> TTC	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC	

## Pour les autres baux

Honoraires à la charge du locataire 10% HT du montant des loyers annuels (tarif minimum 150 € TTC)